

Attention : changement de dates par rapport aux éditions précédentes

Journées Vins 2014 en Russie

MOSCOU le 19 novembre
& ST PETERSBOURG le 21 novembre

Orléans le 6 mai 2014

Votre interlocuteur

Centrexport

Fabienne VATAI

Tél: 02 38 79 95 56

Fax: 02 38 79 95 55

fvatai@centreco-asso.com

www.centrexport.regioncentre.fr

En partenariat avec



RENCONTREZ LES IMPORTATEURS ET DISTRIBUTEURS DU SECTEUR VIN EN RUSSIE

CENTRECO-Centrexport et ses partenaires (SPPL, BIVC et INTERLOIRE) vous proposent de participer aux Journées des vins français organisées par Ubifrance le 19 novembre prochain à Moscou et le 21 novembre à St Pétersbourg.

LE MARCHÉ RUSSE EN QUELQUES CHIFFRES

La France est le 2^{ème} fournisseur de la Russie, après l'Italie et devant l'Espagne.

2013 : la Russie a été la 19^e destination des exportations des vins français avec 9.34 Millions de litres en bouteille et 55.23 Millions € en valeur, en croissance de +7.6% par rapport à 2012. 1 500 importateurs en Russie dont les 10 premiers assurent 65% des importations en volume.

OBJECTIFS DES JOURNÉES VINS EN RUSSIE

Mobiliser les importateurs sur Moscou et St Pétersbourg
Identifier de nouveaux canaux de distribution.
Développer votre réseau de distribution en Russie.

INSCRIPTION

Si vous souhaitez participer à ces deux journées Vins en Russie, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner votre bulletin d'inscription dans les meilleurs délais, **avant le 6 juin 2014.**

Pour information : Ubifrance organise en amont des journées Vins en Russie une mission sur le Kazakhstan à Almaty réservée à 10 participants maximum, tous exportateurs confirmés.

Rémi FERREZ



Directeur

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 6 juin 2014

Centrexport est une initiative de la Région Centre, de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie du Centre, de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Centre, de la Chambre Régionale d'Agriculture du Centre et de leurs Chambres consulaires départementales. Cette action collective à l'International bénéficie du soutien financier de la Région Centre.

POURQUOI PARTICIPER EN COLLECTIF ?

Participer à une démarche collective régionale, c'est :

- réaliser des économies d'échelle, profiter de l'effet de taille, d'un aménagement élaboré et d'une large gamme de produits exposés permettant d'attirer un flux important de visiteurs,
- profiter d'une prestation clés en main, pour un coût réduit grâce à la participation financière de la Région Centre,
- bénéficier du répertoire des entreprises de la région Centre (à l'occasion des manifestations inscrites à son programme, Centrexport édite en 500 exemplaires des fiches-entreprises en quatre langues et en quadrichromie, qui peuvent être diffusées pendant le salon. Elles permettent à Centrexport d'assurer la promotion de votre filière économique en France et à l'Étranger ainsi que la présentation de votre entreprise. 300 exemplaires vous seront adressés avant le salon),
- bénéficier d'une assistance technique et du suivi personnalisé de votre dossier,
- créer une dynamique d'échanges entre les exposants.

COÛT DE PARTICIPATION

- **JOURNEES VINS MOSCOU & ST PETERSBOURG:** forfait 1.800 € HT, aide régionale forfaitaire déduite.
- Forfait d'adhésion au programme annuel de Centrexport : 100 € HT (en cas de 1ère inscription à une action collective figurant au programme 2014 de Centrexport)

***Le forfait indiqué ci-dessus inclut les prestations suivantes :**

- les frais techniques liés à l'organisation (location de salle, matériel de dégustation - comptoir, verres, crachoir - personnel de service, décoration)
- l'invitation des professionnels aux dégustations, le suivi des inscriptions et la relance des opérateurs
- l'élaboration d'un catalogue des exposants français
- la fourniture de l'étude « Analyse et potentiel de marché des Vins et Spiritueux en Russie » et de « La synthèse réglementaire du marché russe des vins et spiritueux » pour préparer votre prospection

Prestations supplémentaires facturées en sus :

- frais de déplacement, hébergement, restauration
- frais d'expédition des échantillons (18 bouteilles par ville, envoyées sous couvert des quotas de l'ambassadeur)
- interprétariat individuel

PRESTATIONS

Afin d'encourager les entreprises de la région Centre à exposer en stand collectif lors de manifestations internationales, un dispositif d'aides allouées par la Région Centre permet de réduire vos frais de participation.

Toute entreprise exposante et éligible au CAP' DEVELOPPEMENT, volet Nouveaux Marchés à l'International, **pourra bénéficier d'une aide forfaitaire de 2 400 €** permettant de prendre en charge une partie des dépenses suivantes : frais de déplacement, d'hébergement, de transports des produits et d'interprétariat.

Chaque entreprise disposera d'un espace individuel.

Nous vous rappelons que votre inscription définitive à cette manifestation est conditionnée par le **caractère collectif de cette action** :

1. Centrexport se réserve le droit d'annuler son projet de participation régionale si le quota de 3 entreprises exposantes n'est pas atteint.
2. L'inscription définitive se fera à l'encaissement de votre chèque d'avance sur participation.
3. Les demandes seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée.

PRESTATION OPTIONNELLE UBIFRANCE

Suivi de contacts : suivi de 10 contacts rencontrés lors de l'évènement. Relance de l'expert Ubifrance pendant 3 mois après l'opération. **Tarif 600 € HT**

Communiqué de presse individuel : **Tarif 900 € HT**

Option Mission Kazakhstan les 17 et 18 novembre 2014 réservée aux exportateurs confirmés. Offre limitée à 10 participants sur l'ensemble du pavillon France.

Tarif 1450 € HT



BULLETIN D'ENGAGEMENT DEFINITIF
à retourner
avant le 6 juin 2014 à CENTREXPORT
par courrier ou par fax au 02 38 79 95 55

JOURNEES VINS EN RUSSIE

MOSCOU, le 19 novembre 2014 &
ST PETERSBOURG, le 21 novembre 2014

VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale : _____

N° SIRET : _____

Adresse/CP/Ville : _____

Tél / Fax : _____ / _____

Site web : www. _____

Personne à contacter : _____

Portable : _____

E-mail : _____

Activité principale de l'entreprise : _____

Effectif : _____

	< 500 000 €	entre 500 000 € et 1 500 000 €	entre 1 500 000 € et 5.000 000 €	entre 5.000 000 € et 10.000 000 €	entre 10.000 000 € et 50.000 000 €	> 50 000000 €
Chiffre d'affaires HT						

	Pas d'activité à l'export	< 10 %	entre 10 et 25 %	entre 25 et 50 %	> 50 %
dont pourcentage export					

Comment se répartit votre chiffre d'affaires export (la somme de ces trois chiffres doit être égale à 100%) ?

Europe : _____%

Maghreb : _____%

Grand Export (hors Europe et Maghreb) : _____%

VOTRE PARTICIPATION

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente au verso et **m'inscris aux JOURNEES VINS EN RUSSIE** dans le cadre de la démarche collective REGION CENTRE selon les conditions mentionnées dans la fiche descriptive de l'opération (si minimum 3 entreprises régionales inscrites) :

- **FORFAIT MOSCOU & ST PETERSBOURG, les 19 et 21 novembre 2014 : 1.800 € HT, aide régionale forfaitaire déduite.**
- Forfait d'adhésion au programme annuel de Centrexport : **100 € HT**
(en cas de 1^{ère} inscription à une action collective figurant au programme 2014 de Centrexport)

Je souhaite souscrire à l'option Suivi de contacts proposée par Ubifrance au tarif de **600 € HT**

Je souhaite souscrire à l'option Communiqué de presse individuel proposée par Ubifrance au tarif de **900 € HT**

Je souhaite souscrire à l'option Kazakhstan proposée par Ubifrance les 17 et 18 novembre 2014 au tarif de **1450 € HT**.
J'ai bien noté que cette mission est réservée aux exportateurs confirmés et limitée aux 10 premiers inscrits.

Je suis primo exportateur (n'ayant pas d'importateur à ce jour en Russie)

Je suis exportateur confirmé sur la Russie

Je ne souhaite pas participer aux JOURNEES VINS EN RUSSIE 2014

Le :

A :

Signature et cachet de l'entreprise :

Tout désistement doit être signalé à CENTRÉCO par lettre recommandée avec accusé de réception. En cas de désistement, l'avance sur participation versée restera acquise à CENTRÉCO, sauf si le stand est loué à une autre société. Dans ce cas, CENTRÉCO remboursera l'avance sur participation, diminuée d'un montant de 25 % représentant une indemnité forfaitaire pour frais de dossier et divers frais fixes. Si le désistement intervient à moins de 90 jours de la manifestation, l'exposant défaillant sera alors facturé à 100 %.